

CURSUS CONSEILLER(E) EN NUTRITION • Formation en semaine

Cursus en semaine

- Uniquement à Nice et Paris
- 3 mois entre janvier et juillet
- 26 jours de formation soit environ 10 jours de formation par mois
- 248 heures de formation IFSH

Répartition des heures de formation

Temps effectif

- 208 heures de formations théoriques et pratiques IFSH facturées
- 40 heures de formation en e-learning
- Évaluation continue à la fin de chaque module
- 4 heures d'examen écrit sous forme de QCM, de questions ouvertes et fermées

Temps estimé

- 248 heures de travail personnel

Tarif

Il n'y a pas de frais de dossier ni de frais d'inscription.

Financement personnel

- Tarif comptant : **2808 euros**

1^{er} versement : 30% maximum du coût de la formation

Solde : possibilité d'échelonnement en 1 ou 3 mensualités, sans frais et sur la durée de votre formation (cf. grille tarifaire).

- Tarif échelonné : **2912 euros**

1^{er} versement : 30% maximum du coût de la formation

Solde : échelonnement du solde en 6 mensualités sur la durée de votre formation (cf. grille tarifaire).

Financement par un travailleur indépendant

- Tarif unique : **3016 euros**

1^{er} versement : 30% maximum du coût de la formation

Solde : possibilité d'échelonnement en 1, 3 ou 6 mensualités sur la durée de votre formation (cf. grille tarifaire).

Financement par un employeur

- Tarif unique : **3016 euros**

Financement par prise en charge (PEC)

- Tarif unique : **3120 euros**

Délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de la signature du contrat de formation.

TARIFS IFSH NATUROPATHIE

CURSUS DE FORMATION EN SEMAINE INSCRIPTION 2022-2023

FORMATION	Nombre de Jours	Financement personnel		Employeurs / Travailleurs Indépendants	PEC**
		T. Comptant	T. Echelonné	T. Unique	T. Unique
CURSUS CONSEILLER EN NUTRITION	26	2 808,00 €	2 912,00 €	3 016,00 €	3 120,00 €

MODALITÉS DE FINANCEMENT PERSONNEL

MODE DE PAIEMENT	Paiement en X fois	Paiement à l'inscription*	1 ^{re} Mensualité	2 ^e Mensualité	3 ^e Mensualité	4 ^e Mensualité	5 ^e Mensualité	6 ^e Mensualité
TARIF COMPTANT 2 808,00 € soit 108,00 €/jour								
PAIEMENT n°1	2	540,00 €	2 268,00 €					
PAIEMENT n° 2 Février, Avril et Juin	4	540,00 €	756,00 €	756,00 €	756,00 €			
TARIF ÉCHELONNÉ 2 912,00 € soit 112,00 €/jour								
PAIEMENT n°3 Janvier à Juin	7	560,00 €	392,00 €	392,00 €	392,00 €	392,00 €	392,00 €	392,00 €

MODALITÉS DE FINANCEMENT TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

MODE DE PAIEMENT	Paiement en X fois	Paiement à l'inscription*	1 ^{re} Mensualité	2 ^e Mensualité	3 ^e Mensualité	4 ^e Mensualité	5 ^e Mensualité	6 ^e Mensualité
TARIF UNIQUE 3 016,00 € soit 116,00 €/jour								
PAIEMENT n°1	2	580,00 €	2 436,00 €					
PAIEMENT n° 2 Février, Avril et Juin	4	580,00 €	812,00 €	812,00 €	812,00 €			
PAIEMENT n°3 Janvier à Juin	7	580,00 €	406,00 €	406,00 €	406,00 €	406,00 €	406,00 €	406,00 €

* au plus tard 15 jours avant entrée en formation

**PEC : Prise en charge

DÉLAI DE RÉTRACTATION DE 14 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE LA SIGNATURE DU CONTRAT DE FORMATION